



CHAMBRE DES DÉPUTÉS
GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG

Session ordinaire 2019-2020

CL/LW

P.V. J 12

Commission de la Justice

Procès-verbal de la réunion du 16 décembre 2019

Ordre du jour :

1. 7494 **Projet de loi relatif aux registres de l'état civil et portant modification - du Livre Ier, Titre II du Code civil intitulé « Des actes de l'état civil » et - de l'Arrêté royal du 8 juin 1823 contenant des dispositions ultérieures à l'égard des officiers et des registres de l'état civil**
- Rapporteur : Monsieur Charles Margue
- Présentation et adoption d'un projet de rapport
2. **Divers**

*

Présents : Mme Diane Adehm, M. Guy Arendt, M. François Benoy, M. Alex Bodry, M. Franz Fayot, M. Léon Gloden, M. Marc Goergen, M. Charles Margue, Mme Octavie Modert, Mme Lydie Polfer, M. Gilles Roth, Mme Josée Lorsché remplaçant Mme Stéphanie Empain, M. Eugène Berger remplaçant Mme Carole Hartmann

Mme Jeannine Dennewald, du Ministère de la Justice

M. Christophe Li, de l'Administration parlementaire

Excusés : Mme Stéphanie Empain, Mme Carole Hartmann, M. Laurent Mosar, M. Roy Reding

M. Marc Baum, observateur délégué

Mme Sam Tanson, Ministre de la Justice

*

Présidence : M. Charles Margue, Président de la Commission

*

1. 7494 **Projet de loi relatif aux registres de l'état civil et portant modification - du Livre Ier, Titre II du Code civil intitulé « Des actes de l'état civil » et - de l'Arrêté royal du 8 juin 1823 contenant des dispositions ultérieures à l'égard des officiers et des registres de l'état civil**

Présentation et adoption d'un projet de rapport

M. Charles Margue (Président-Rapporteur) présente les grandes lignes de son projet de rapport.

Le projet de rapport recueille l'accord unanime des membres de la Commission de la Justice.

Temps de parole

La Commission de la Justice propose de recourir au modèle de base.

2. Divers

Demande¹ de convocation du Ministre de la Sécurité intérieure à la Commission de la Sécurité intérieure, de la Justice et de la Défense en présence du Syndicat professionnel de la Force Publique

- ❖ M. Charles Margue (Président de la Commission de la Justice, groupe politique *déi gréng*) prend acte de la demande de mise à l'ordre du jour émanant de la sensibilité politique *Piraten*. L'orateur estime néanmoins que le sujet y abordé n'entre nullement dans le champ de compétence de la Commission de la Justice. Par conséquent, la demande prémentionnée ne figurera pas au sein de l'ordre du jour de la réunion jointe du 20 décembre 2019.

M. Marc Goergen (sensibilité politique *Piraten*) prend acte de ces explications et indique que ses collaborateurs ont erronément adressé ladite demande à la Commission de la Justice.

Le Secrétaire-administrateur,
Christophe Li

Le Président de la Commission de la Justice,
Charles Margue

¹ cf. annexe



CHAMBRE DES DÉPUTÉS
GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG

Courrier n°227588

Responsable: Service des Séances plénières et Secrétariat général

Auteur: Groupe technique adr-Piraten

L'expédition du courrier ne sera réalisée qu'une fois les documents concernés déposés au Service Gestion des Connaissances

Groupe technique: Demande de convocation du Ministre de la Sécurité Intérieure à la Commission de la Sécurité intérieure, de la Justice et de la Défense en présence du Syndicat professionnel de la Force Publique

Destinataires

HANSEN Marc, Ministre aux Relations avec le Parlement

Direction et assistante de direction

Commission de la Justice

Commission de la Sécurité intérieure et de la Défense

Transmis à la Conférence des Présidents - (Groupes politiques et services de la CHD inclus)

BAUSCH François, Ministre de la Sécurité intérieure

Remarques


11.12.2019



Fernand Etgen
President vun der Deputéiertechamber
19, um Krautmaart
L-1728 Lëtzebuerg

Lëtzebuerg, den 11. Dezember 2019

Demande de convoqation du Ministre de la Sécurité intérieure à la Commission de la Sécurité intérieure, de la Justice et de la Défense et prière d'inviter le Syndicat professionnel de la force publique à cette réunion.

Här President,

Mir géifen Iech bieden, den Här Minister fir Bannenzeg Sécherheet Henri Kox an d'Sëtzung vun der Kommissioun fir Bannenzeg Sécherheet, Justiz an Defense den 20. Dezember 2019 ze invitéieren. Doriwwer eraus géife Mir Iech bieden och d'Gewerkschaft vun der Force Publique (SPFP) an des Kommissiounssëtzung ze invitéieren.

An deem Kontext géife mir gären de Changement d'affectation an der Causa Schleck méi genee ënnert d'Lupp huelen.

Mat déiwem Respekt,

Marc Goergen
Député



www.piraten.lu